

Protéger l'environnement aussi durant les chantiers

Réduction du bruit, protection des eaux et gestion des matériaux font partie des priorités durant les travaux

Le train est le moyen de transport le plus écologique. Il est 27 fois moins polluant que la voiture en matière d'émissions de CO₂ et encore 13 fois moins polluant qu'une voiture électrique. Cette performance s'explique: en Suisse, 90% du courant électrique utilisé par les CFF provient d'énergies renouvelables, essentiellement des barrages hydroélectriques. L'ex-régie ambitionne même de couvrir la totalité de ses besoins en courant vert d'ici à 2025. Un programme qui a permis à l'entreprise de réduire de 44% ses émissions de CO₂ par rapport à 1990. Et la tendance à la baisse devrait se poursuivre ces prochaines années. Ces efforts de protection de l'environnement ne s'appliquent pas qu'au trafic ferroviaire, mais sont aussi pris en compte lors de travaux.

Lorsqu'un chantier comme celui de la gare de Lausanne est projeté, des études approfondies sont nécessaires pour déterminer les impacts sur l'environnement. Chacun des 16 domaines de l'environnement considérés (p.ex. le bruit, la pollution de l'air, des sols, les vibrations, etc.) possède une législation contraignante, tant durant la phase de travaux que durant celle d'exploitation. «Si nous ne pouvons pas respecter les normes en vigueur, nous devons trouver des mesures supplémentaires pour y arriver», assure Florence Escalera, cheffe de projet environnement.

Le bruit est le thème central pour les riverains. Son acceptation varie d'une personne à l'autre. Comment y remédier le plus possible? Les chantiers sont soumis à la directive sur le bruit des chantiers édictée par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Cette dernière ne fixe pas de valeurs limites à respecter mais liste les mesures possibles à mettre en place pour atténuer les impacts.



La diminution du bruit à la source est primordiale pour l'acceptation du chantier. DR

«Les mesures les plus efficaces sont celles qui diminuent le bruit à la source», indique Florence Escalera. Pour cela nous avons en premier lieu révisé notre planning afin de diminuer le nombre de nuits de travaux très bruyants en les regroupant. Nous privilégions également l'emploi de machines plus silencieuses et le respect des horaires fixés par la Directive sur le bruit des chantiers.»

Une autre façon de limiter les nuisances sonores est d'interrompre le chemin de propagation du son. Ainsi, nous allons poser de nombreuses parois antibruit provisoires pendant les travaux et une paroi définitive prendra place au quartier des Epinettes. La troisième manière

urbain dense. Nous protégeons les lieux à utilisation sensible: chambres à coucher, salon, cuisine habitable. Si on réduit les nuisances par des mesures efficaces, l'acceptation du chantier par les riverains est meilleure, même si le bruit sur un tel chantier est inévitable.»

Diminuer les vibrations

Durant l'exploitation, des solutions sont aussi trouvées pour diminuer notamment les vibrations. «Nous installons des «tapis» sous le ballast pour prévenir les vibrations qui pourraient gêner les riverains, les clients ou fissurer les bâtiments», indique la cheffe de projet environnement.

«Avant le début des travaux, 1000 fenêtres à double vitrage auront été mises en place. C'est une première en Suisse car le chantier dure plusieurs années et se situe dans un milieu urbain dense»

Florence Escalera, cheffe de projet environnement

de diminuer les nuisances est d'améliorer l'isolation sonore des bâtiments proches du chantier. «Avant le début des travaux, 1000 fenêtres à double vitrage auront été mises en place. C'est une première en Suisse car le chantier dure plusieurs années et se situe dans un milieu

Et la protection des eaux? Les eaux du chantier seront récoltées et traitées dans des installations provisoires. «Pour l'exploitation, les eaux seront évacuées par les canalisations de la ville. Nous installons des bassins de rétention le long de nos infrastructures, rappelle

Florence Escalera, cela permet de respecter un débit maximal afin de ne pas saturer le réseau. La nouvelle gare en comportera six.»

La gestion des déchets en phase chantier fait aussi partie du cahier des charges du projet. «La gestion des matériaux est un grand enjeu pour ce chantier car nous devons évacuer quelque 300 000 m³ de matériaux. Les matériaux seront analysés, triés, nettoyés et valorisés lorsque possible, sinon ils seront acheminés dans les décharges adéquates. Pour l'évacuation des matériaux, nous privilégions le transport par rail au transport routier. Mais ce n'est pas toujours possible du fait du trafic ferroviaire voyageurs et marchandises régulier qui doit être assuré en permanence pendant les travaux.»

Un contrôle de l'application des mesures environnementales lors des travaux sera également mené. Ainsi, le chantier de la transformation de la gare de Lausanne fera l'objet d'un suivi environnemental de réalisation par un bureau indépendant pendant toute sa durée. Ce bureau veillera au bon respect de la réglementation environnementale pour l'ensemble des domaines: de la limitation des nuisances telles que le bruit ou les poussières, en passant par la gestion des eaux, des sols, de la qualité de l'air ou encore la gestion des déchets. C'est un élément clé pour le bon déroulement du chantier. L.B.